

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFEAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 JUIN 2023**

Délibération n° 2023-05-49

Date de la convocation : 3 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de procurations : 10
Votes :

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Le neuf juin deux-mil-vingt-trois à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean Luc, ROCHETTE Yvette, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, LARGERON Olivier, BASTY Jean Pierre, BASTY Cécile, CROZET Hélène, MASSARDIER Alexandre.

Procurations :

MANDON Geneviève procuration à SEUX Christian
THOUMY Denis procuration à TEYSSIER Michel
BESSON Hélène procuration à ROCHETIN Pascale
SANTIAGO François procuration à MERLE Evelyne
LESCANNE Etienne procuration à LARGERON Olivier
LAROIX Laurence procuration à BASTY Cécile
RAYMOND Jonathan procuration à BASTY Jean-Pierre
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène
EBOLI Laure procuration à DUCREUX Vincent
FAURE Pascal procuration à CHAVANA Jean Luc

Absents excusés :

Secrétaire : ROCHETIN Pascale

OBJET : PROGRAMME VOIRIE 2023 – ATTRIBUTION DU MARCHE

Monsieur le Maire rappelle que lors de sa séance du 24 mars 2023, le conseil municipal avait approuvé le programme annuel de voirie et autorisé le maire à consulter les entreprises selon la procédure des marchés adaptés (MAPA).

Un avis d'appel à la concurrence a été publié dans les annonces légales le 22 avril 2023 et sur le site des marchés publics du Département et de la Commune.

Les offres remises à la date limite du 19 mai 2023 sont les suivantes :

Voirie 2023	Evaluation des Services Techniques	174 375 € HT tranche ferme	71 125 € HT tranche conditionnelle
-------------	------------------------------------	----------------------------	------------------------------------

Raison sociale	Prix tranche ferme HT	Prix tranche conditionnelle HT	Classement (prix + valeur technique)
BORNE TP	163 695,00 €	69 975,00 €	2
MOULIN SAS	142 170,00 €	64 927,50 €	1

Après consultation des entreprises, le conseil municipal, après en avoir délibéré, ATTRIBUE le marché de renforcement de chaussée de voirie communale 2023 à l'Entreprise MOULIN SAS moins-disante et la mieux classée pour un montant de marché de travaux de 142 170,00 € H.T. selon le tableau d'analyse et de classement des offres qui était joint en annexe et AUTORISE le Maire à signer les documents afférents.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT GENEST MALIFEAUX, le 10 juin 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20230609-2023-05-49-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2023

Le Maire
Vincent DUCREUX